

Pour une autre école dans une autre société !

Directrice de la publication: A. Khalfallah

Édité et imprimé par nos soins

SUD Education 59/62, 174 Bd de l'Usine, 59000 LILLE

N°CPPAP : 0220S06842

ISSN : 1767-9184

prix 1 €

Développer le mouvement contre la loi Travail !

Après plus d'un mois de mobilisation, le mouvement social, qui pourtant dure depuis plusieurs semaines sous différentes formes, n'est pas encore assez fort pour pouvoir obtenir le retrait du projet El Khomri qui promet pour tout le monde la « flexi-précarité ». L'éducation nationale n'est pas épargnée car la loi va s'appliquer directement aux contrats privés comme les assistant-e-s de vie scolaire, les CUI, etc. Quant aux personnels fonctionnaires et contractuels de droit public, il est prévu entre autres, la diminution drastique du rôle du CHSCT et de la médecine du travail ainsi que la remise en cause de notre liberté d'expression. Enfin, un regard sur les précédentes « réformes » suffit à comprendre que toutes les attaques contre les salarié-e-s du privé finissent par retomber sur les employé-e-s du secteur public. Il est temps de ne plus ruminer la défaite de 2003 et de reconstruire le rapport de force.

Lors des dernières grandes mobilisations du 28 avril et du 1^{er} mai, il y a eu moins de monde dans les rues par rapport notamment au 31 mars qui était une journée plein d'espoirs. Pourtant, les initiatives sont importantes chez les étudiant-e-s, les lycéen-ne-s, les interluttant-e-s et les Nuits Debout qui multiplient les AG, les actions et les appels à la convergence. Mais le monde du salariat (privé/public) reste le grand absent de cette lutte qu'il condamne même s'il n'y participe que trop peu. La grève n'est pas encore

généralisée et les luttes encore trop catégorielles, comme par exemple dans le rail. Appeler à des jours de grèves deux fois par mois n'est pas suffisant ! Pour l'emporter il faut construire la grève générale reconductible et le blocage de l'économie, qui, sous le contrôle des grévistes, permettra d'imposer nos revendications et remettre à l'ordre du jour la transformation sociale. Pour cela, chacun-e doit s'organiser en assemblée interprofessionnelle pour discuter concrètement des convergences possibles et des actions à envisager.

Si la loi est adoptée, elle marquera un recul social d'ampleur dans l'histoire des luttes pour la dignité des travailleurs-ses et la conquête des droits. Ce sera aussi le crépuscule du syndicalisme de lutte qui sera remplacé par un syndicalisme de cogestion à la mode de la CFDT.



L'union syndicale Solidaires et SUD éducation réclament le retrait pur et simple de la loi et s'associent à l'appel des étudiant-es mobilisé-es à étendre la lutte.

[<http://sudeducation.org/Appel-de-la-coordination-nationale-6440.html>]

59 Lesquin
LILLE PIC

P

PRESSE

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

Dépôt du 12/05/16

SOMMAIRE

- p1** - Editorial – Développer le mouvement contre la loi Travail !
- p2** - Réforme du collège - déformation continue...
- p3** - EREA : vers une précarisation accrue
- p4** - Répression ! / Comme des grains de sable qui viendront partout enrayer la machine. / Contacts

L'intersyndicale académique, malgré un an de lutte unitaire [1], n'est pas parvenue à décider les collègues à se mobiliser plus massivement contre la réforme du collège : certaines grèves ont été très suivies mais l'arrogance idéologique d'un gouvernement qui voit l'école comme l'antichambre du monde du travail et pratique l'austérité partout pour financer ses cadeaux au grand patronat nécessite une opposition très ferme dans la durée. Dans de nombreux établissements pourtant, une majorité de collègues est convaincue que les nouvelles modalités d'organisation du collège vont à la fois accroître la pénibilité des conditions de travail et les inégalités entre établissements, et donc accentuer les inégalités scolaires.

Le ministère communique peu sur cette réforme pour éviter que des parents inquiet-es ne se rapprochent des personnels encore mobilisé-es. La ministre de l'éducation feint de regretter que l'on réduise la réforme aux questions des bilans et du latin, mais se garde bien de présenter clairement l'ensemble du projet, dont la logique concurrentielle et inégalitaire apparaîtrait trop clairement.

Pendant ce temps, sur le terrain, des réunions dites de « formation » sont organisées. Leur contenu confirme les inquiétudes des collègues : il s'agit en réalité d'une opération de communication visant à convaincre les collègues que tout se passera bien, que pour les heures d'AP et celles d'EPI [2] tout liberté sera laissée aux enseignant-es, et que les inspections se contenteront d'un travail d'accompagnement bienveillant. Sur ce point la première étape de la réforme du lycée a montré ce qu'il en était : deux ans d'apaisement avant le grand retour de la coercition hiérarchique pour obtenir l'application au plus près des textes.

Il semble clair aussi à de nombreux/ses collègues que le rectorat organise ces réunions afin de prendre le pouls de la contestation dans les collèges, pour adapter au mieux le calendrier et le degré de coercition du formatage.

Ainsi en ce début de mai une telle réunion s'est tenue après la journée de travail dans un collège de la métropole lilloise, en présence d'un inspecteur de lettres. Elle a commencé par des questions

restées sans réponse sur la légalité des formations hors temps de service, alors qu'une circulaire Fonction publique est très claire sur la nécessité de rémunérer tout-e fonctionnaire se voyant imposer ce type de modalités.

Les documents de travail étaient trois vidéos : deux extraits de conférence de l'ENS [3] sur les postures des enseignant-es et celles des élèves, jargonantes et tournées bien avant la mise en place de la réforme – et n'évoquant aucun de ses aspects ; une présentation promotionnelle d'un projet réalisé dans un collège du Pas-de-Calais qui n'abordait pas les conditions professionnelles de sa réalisation.

L'inspecteur présent a parlé de « nouvelle dynamique », que les enseignant-es devaient faire « ce qu'ils pouvaient », ou de « l'intérêt de la pédagogie de projet type Freinet ». Les réactions ne sont pas faites attendre : comment peut-on envisager au moins deux ou trois ans d'approximations, avec un changement de tous les programmes à la fois, et une structuration des horaires en cours – EPI – AP et des programmes par cycle qui compliquera jusqu'à l'impossibilité le travail des collègues. Il a aussi été rappelé que la pédagogie Freinet avait un objectif d'émancipation auto-gestionnaire bien contradictoire avec la logique de plus en plus hiérarchisée de l'institution, et qu'elle nécessitait pour être menée à bien des conditions matérielles de temps et d'espace disponibles qu'on ne retrouvait absolument pas dans cette réforme du collège.

Les questions de la dégradation de conditions de travail déjà difficiles, d'une mise en situation d'angoisse permanente des collègues par l'institution et des très gros risques pour la santé ont été évoquées : l'inspecteur « en a conscience » et « fera remonter »... cela nous fait une belle jambe, c'est nous qui sommes sur le terrain ! Et c'est nous qui assumerons comme nous pourrons une organisation des enseignements très préjudiciable à nos élèves.

De nombreuses questions techniques ont été posées, sur l'absence de concertation pour préparer des EPI, sur le temps nécessaire pour enseigner certaines notions « en laissant du

temps aux élèves », comme cela est présenté, sur l'absence de temps de concertation prévu pour organiser le cycle 3, sur la contradiction évidente entre l'objectif affiché de « laisser à l'élève l'espace pour penser » et la mise en place d'une frénétique évaluation par des compétences aux items contestables et peu compréhensibles... Elles n'ont reçu aucune réponse. Cela prouve cruellement l'inanité de la réflexion pédagogique qui a présidé à la rédaction du texte. On voit bien qu'il s'agit avant tout d'austérité budgétaire et d'une nouvelle manifestation de l'idéologie de la concurrence à tout crin : entre les personnels, entre les établissements, entre les élèves.

Toutes les objections seront remontées, a-t-il été dit. Nous devons « dédramatiser », et paraît-il l'inspection coercitive c'est fini, maintenant les inspecteurs sont nos collègues et de notre côté : on peut dialoguer à propos des difficultés... Qui peut le croire ? En attendant, cette formation n'a apporté aucune réponse aux objections professionnelles avancées. Après la réunion, des documents sont adressés aux collègues par d'autres inspecteurs, leur enjoignant de dire quel est l'état de leur engagement dans la liaison cycle 3, les projets interdisciplinaires, ou le parcours *Avenir*...

Carotte et bâton ! Il serait peut-être temps de refuser d'être traité-es comme des enfants, d'autres diraient qu'on nous prend pour des con-nes. Pouvons-nous vraiment laisser s'installer sans broncher cette idéologie de l'éducation comme antichambre de la soumission salariale qui s'habille mal du vocabulaire des pédagogies émancipatrices ? Sans mobilisation de notre part [4], attendons-nous à une nouvelle dégradation de nos conditions de travail et de celles de nos élèves, qui auront à subir une inégalité scolaire encore plus violente.

un article plus complet est disponible sur notre site : <http://sudeduc5962.lautre.net/spip.php?article1599>

[1] hors CFDT et UNSA, favorables à la réforme.

[2] AP : accompagnement personnalisé en classe entière. EPI : enseignement pratique interdisciplinaire.

[3] École normale supérieure.

[4] Elle concerne toute l'éducation. D'ores et déjà trois ministres et anciens ministres de l'éducation se réunissent pour préparer la suite...

EREA : vers une précarisation accrue !

Le 14 octobre 2015, le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche a publié une nouvelle note sur les obligations réglementaires de service des éducateur-trice-s en internant en EREA. Cette note vise à ne plus confier les missions de surveillance d'internat à des professeur-e-s des écoles éducateurs (PEE) mais à des assistant-e-s d'éducation. Outre le manque de formation des assistant-e-s d'éducation à ces missions d'éducateur-trice-s, il s'agit clairement d'un remplacement de personnels titulaires par des précaires avec toutes les conséquences induites...

Interpellé par SUD éducation en intersyndicale nationale pour le retrait de cette note, le ministère répond par la proposition d'un groupe de travail sur les modalités d'affectation des assistant-e-s d'éducation, enterrinant par la-même la note de service.



Les décisions dans certains départements ne se sont pas faites attendre, avec donc des suppressions de postes de PE dans plusieurs EREA. Les collègues des établissements concernés ne sont bien évidemment pas resté-e-s sans réaction et se sont mis en mouvement avec des grèves parfois reconductibles pour demander l'annulation de cette note, avec parfois des mobilisations fortes.

Ainsi au retour des vacances de printemps, c'est la 8ème semaine de grève qui était entamée à l'EREA de

Françoise Dolto dans les Deux-Sèvres (79), une mobilisation de même ampleur a lieu à l'EREA de Bourg-en-Bresse (01), ou en core dans des établissements de l'académie de Toulouse. Dans la Manche (50), les collègues de l'EREA de Saint-Lô ont obtenu gain de cause suite à la grève, le recteur revenant sur sa décision.

Dans l'académie, il n'y a pour l'instant pas de décision claire sur le sujet. Des bruits de couloir évoquent des suppressions pour l'an prochain (La direction de l'EREA de Berck, par exemple, a déjà convoqué les collègues PE pour basculer certains services de nuit sur la journée et prépare ainsi la dotation 2017, à la baisse...). Les inspections académiques du 59 et du 62 semblent jouer l'attente pour différer l'application de cette mesure dans le but certainement d'éviter un front national sur cette question. Nul doute que si cette circulaire est appliquée ailleurs, tout sera fait pour qu'elle le soit chez nous.

Cette circulaire n'est que le reflet d'une politique d'austérité visant à faire des économies dès que cela est possible, y compris sur "l'enseignement spécialisé" (EREA, SEGPA, ULIS...) avec notamment une volonté affichée par nos gouvernants d'aller vers le tout inclusion sans s'en donner les moyens.



SUD éducation refuse :

- la suppression des postes de PEE et leur remplacement (souvent avec des suppressions de postes à la clé) par des personnels précaires sans formation ni qualification ;
- l'augmentation des horaires de service des PEE qui est une attaque directe contre les statuts et les personnels.

SUD éducation revendique :

- la présence auprès des élèves de personnels formés et qualifiés, ce qui suppose le retour de formations spécifiques qualifiantes et l'ouverture de postes spécialisés ;
- la prise en compte de chaque heure travaillée comme une heure travaillée dans le décompte des services ;
- un cadre réglementaire légal garantissant, comme ailleurs, le respect des droits statutaires de tou-te-s les enseignant-e-s exerçant en EREA, quelles que soient leurs missions effectives, cadre qui ne dégraderait aucune situation actuelle !

SUD éducation agit dans l'unité pour refuser ces diktats et imposer le respect des droits des personnels. Nous soutiendrons toutes les luttes des personnels pour refuser la mise en œuvre de ces instructions iniques, notamment dans l'académie.

Pour en savoir plus :

[1] <https://www.facebook.com/EREAenDan ger/>

[2] <http://www.sudeducation.org/Avenir-des-EREA-C-est-avec-des-PE.html>

[3] <http://www.sudeducation.org/Une-attaque-scandaleuse-contre-les.html>

Répression !

Chacun a pu observer que, face au mouvement contre la loi travail, les forces de police se comportent de manière particulièrement « énergique » : évacuations musclées, matraquages à tout-va, lacrymo en abondance, arrestations, nombreux blessés dont certains très gravement.

Le Nord-Pas de Calais n'est pas épargné. A Boulogne, 5 jeunes, mineurs, ont été emmenés en garde à vue, puis mis en examen. Ils auraient barbouillé la façade d'une agence de la Société Générale (très impliquée dans le scandale des Panama papers) ...d'oeufs et de farine : crime affreux s'il en est !

A Lille, lors de la manif du 20 avril, la police a voulu arrêter des camarades qui collaient des affiches. S'en est suivi une bousculade au cours de laquelle 2 policiers auraient subi des violences. Pour rechercher les auteurs de ces violences (violences très relatives comme des vidéos le prouvent) la police est allé jusqu'à enfoncer avec un bélier la porte du local syndical de la CNT et saccager les lieux. Une centaine de policiers ont été déplacés pour cela. Deux camarades présents ont été emmenés en garde à vue. Lors de la comparution immédiate qui s'en est suivi, il est apparu que l'un des 2 policiers a eu une seule journée d'arrêt de travail et l'autre aucune.

Ceci n'a pas empêché la justice de prononcer une mesure d'éloignement de Lille à l'encontre des 2 camarades. Ceux-ci ayant refusé d'être jugés en comparution immédiate, le procès aura lieu le 25 mai au TGI de Lille : il faudra y être en nombre pour les soutenir. De France et de l'étranger, ont été émis de nombreux communiqués de solidarité avec la CNT et d'indignation face à cette violation d'un local syndical.

Tout cela prouve une chose : nous les inquiétons. Ils craignent qu'une ligne offensive contre la loi travail se développe. A nous de continuer !



Comme des grains de sable qui viendront partout enrayer la machine.

Nuit Debout est née, à Paris puis dans d'autres villes, en France mais aussi ailleurs, d'une volonté de donner une nouvelle forme aux mobilisations contre la loi Travail. Organisée hors des organisations traditionnelles, les Nuits Debout se structurent autour des Assemblées Générales quotidiennes, des commissions « actions », « environnement, écologie », « sciences debout », « reconstruction démocratique », « santé », « education »...On discute de tout - avec le souci de la bienveillance, avec la nécessité de l'antisexisme, de l'antiracisme et du refus de toutes les discriminations. Le rejet de la société actuelle motive toutes les personnes présentes. - et on se réapproprie les places publiques.

Très vite est apparue la nécessité de faire **converger toutes les luttes** pour combattre la loi Travail mais aussi toutes les attaques des gouvernements successifs menant à l'austérité contre les peuples.

De nouveaux modes d'actions voient le jour, se différenciant des traditionnels défilés syndicaux.

Ainsi à Lille, Nuit Debout s'est répandue dans la ville par exemple pour dénoncer les profits des actionnaires au cri de « évasion fiscale, enfer social » ou encore par des lectures publiques.

A cela est venu s'ajouter le dynamisme des interluttant-e-s occupant le Théâtre du Nord.

D'autres actions se préparent, en complémentarité des actions syndicales, des journées de grève bien trop timides jusqu'alors.

Parce qu'il **s'agit bien de construire un rapport de force faisant reculer le gouvernement.**

Seul le refus de se rendre au travail, la construction de la grève générale reconductible fera peur au gouvernement et au Medef et nous permettra de trouver le temps de nous réapproprier le politique pour faire vivre une alternative discutée et décidée par tou-te-s.

Syndiqué-e-s, non syndiqué-e-s, travailleurs-ses ou privé-e-s d'emploi, dans le privé comme dans le public, ensemble mobilisons nous !!!

A l'image des Nuits Debout, occupons le terrain.

A Lille, Nuit Debout place de la république tous les jours : 18h30 les commissions (dont une le 11 mai sur les réformes dans l'éducation), 20h Assemblée générale. D'autres rendez-vous ont lieu dans d'autres villes de la région.

Pour
Contacter
ou
Adhérer à

éducation
SUD

SUD Education 59/62
Bourse du Travail de Lille
174 Bd de l'usine
59000 LILLE

0320559929 ou
0673358768

sudeduc5962@wanadoo.fr
www.sudeduc5962.lautre.net

Sections locales à Arras, Boulogne, Calais,
Saint-Omer et Valenciennes (leurs
coordonnées sont sur notre site)

